PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T1 2025

L'intérim est en diminution, sur un an, en ETP (- 11,3 %) et en effectif en fin de mois (- 10,9 %). Le volume d'ETP, sur un an, est en diminution dans les quatre principaux secteurs et c'est dans l'industrie hors IAA que les missions sont les plus longues. La région des Pays de la Loire est deuxième, derrière Centre Val de Loire, où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé en France .

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire

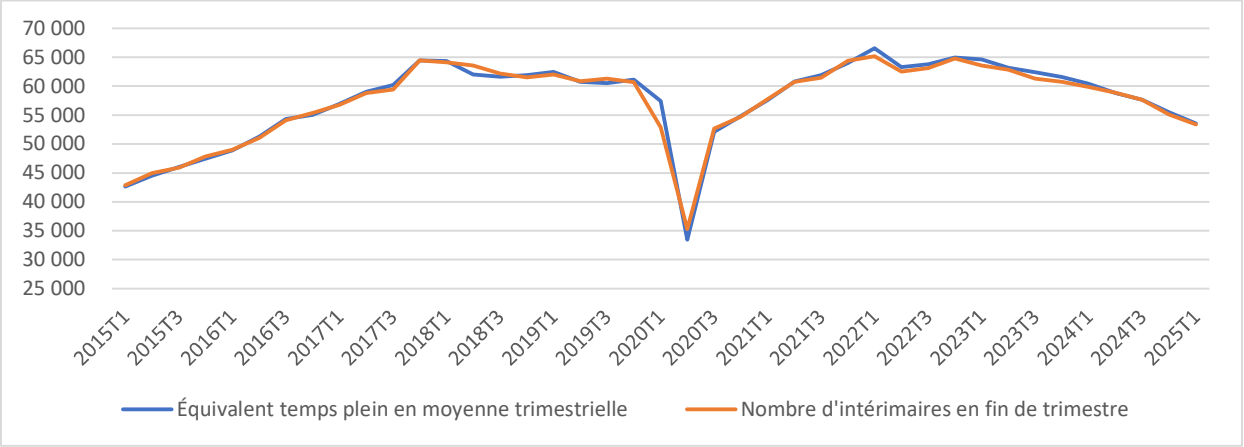

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au T1 2025, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 53 550 en Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 3,4 % sur un trimestre et de 11,3 % sur un an. La baisse est moins prononcée au niveau de la France métropolitaine (FM) sur un trimestre et sur un an (- 1,7 % et - 6,7 %). Par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019), le volume d'ETP est en baisse de 12,4 % au niveau régional.
Le nombre d'intérimaires en fin de mois diminue de 3,2 % sur un trimestre et de 10,9 % sur un an. La diminution est également moins forte en FM (- 1,6 % et - 6,5 %).

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	1er trimestre 2025	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	53 550	-3,4%	-11,3%	-1,7%	-6,7%
Effectifs en fin de trimestre	53 336	-3,2%	-10,9%	-1,6%	-6,5%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)

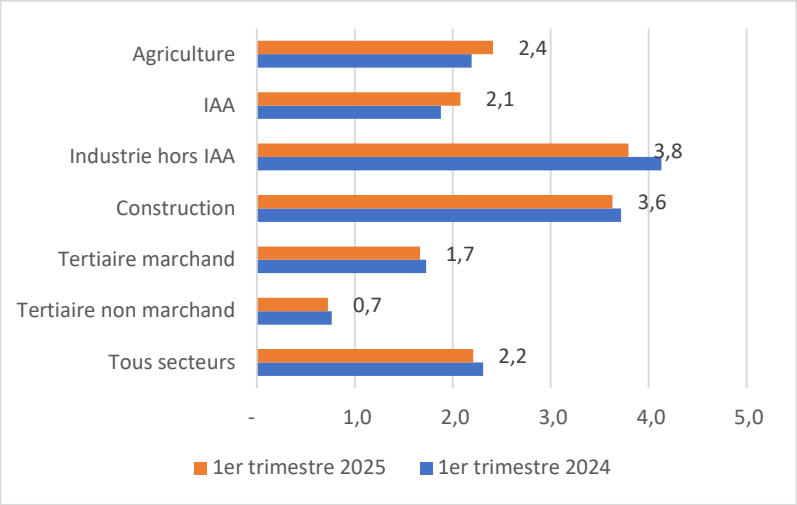

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

C'est dans le secteur de l'industrie hors IAA que les missions sont les plus longues (3,8 semaines) et dans le tertiaire non marchand qu'elles sont les plus courtes (0,7 semaine).

Les durées moyennes sont en diminution dans l'industrie hors IAA (-8,2 %), le tertiaire non marchand (- 5,2 %), le tertiaire marchand (- 3,4 %) et la construction (- 2,4 %) , et en hausse dans l'agriculture (+ 10,0 %) et l'IAA (+10,6 %).

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	1er trimestre 2024	4ème trimestre 2024	1er trimestre 2025	trimestre	un an
Agriculture, sylviculture, pêche	**443**	**480**	**442**	**-8,0%**	**-0,3%**
Industrie	**28 648**	**25 588**	**24 761**	**-3,2%**	**-13,6%**
Industrie agroalimentaire	8 910	8 916	8 770	-1,6%	-1,6%
Biens d'équipement	3 487	2 656	2 416	-9,0%	-30,7%
Matériels de transport (dont automobile)	4 764	3 716	3 546	-4,6%	-25,6%
Autres produits industriels	10 165	9 095	8 792	-3,3%	-13,5%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 322	1 206	1 237	2,6%	-6,4%
Construction	**9 112**	**8 562**	**8 436**	**-1,5%**	**-7,4%**
Tertiaire	**22 189**	**20 816**	**19 911**	**-4,3%**	**-10,3%**
Commerce	4 459	4 088	4 103	0,4%	-8,0%
Transports et entreposage	5 483	4 878	4 287	-12,1%	-21,8%
Services aux entreprises	6 891	6 826	6 508	-4,7%	-5,6%
Services non marchands	2 807	2 482	2 525	1,7%	-10,1%
Autres services	2 549	2 542	2 488	-2,1%	-2,4%
Ensemble des secteurs	**60 392**	**55 446**	**53 550**	**-3,4%**	**-11,3%**

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Après le pic du 4ème trimestre 2022, le volume du travail temporaire (en ETP) est en forte diminution dans son ensemble et dans tous les secteurs d'activités.

Sur un trimestre, il diminue dans tous les principaux secteurs de -8,0 % dans l'agriculture à - 1,5 % dans la construction. Dans l'industrie, seule la cokéfaction et raffinage (+2,6 %) est en hausse. Dans le tertiaire, seul le commerce e (+0,4%) et les services non marchands (+1,7 %) sont orientés à la hausse.

Sur un an, il diminue dans tous les secteurs de -13,6 % dans l'industrie à -0,3 % dans l'agriculture.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

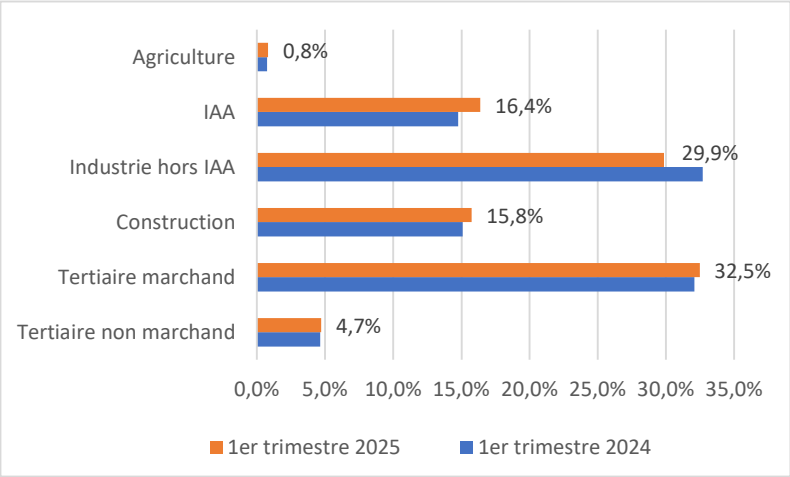

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

C'est le tertiaire marchand qui représente la plus grosse part de l'intérim en ETP (32,5 %) suivi de l'industrie hors IAA (29,9 %).

Sur un an, la part de l'industrie hors IAA (- 2,8 pts) diminue alors que celles du tertaire non marchand et de l'agriculture (+ 0,1 pt), du tertiaire marchand (+ 0,4 pt) de la construction (+ 0,7 pt) et de l'IAA (+ 1,6 pt) augmentent.

Carte : le taux de recours à l'intérim par région

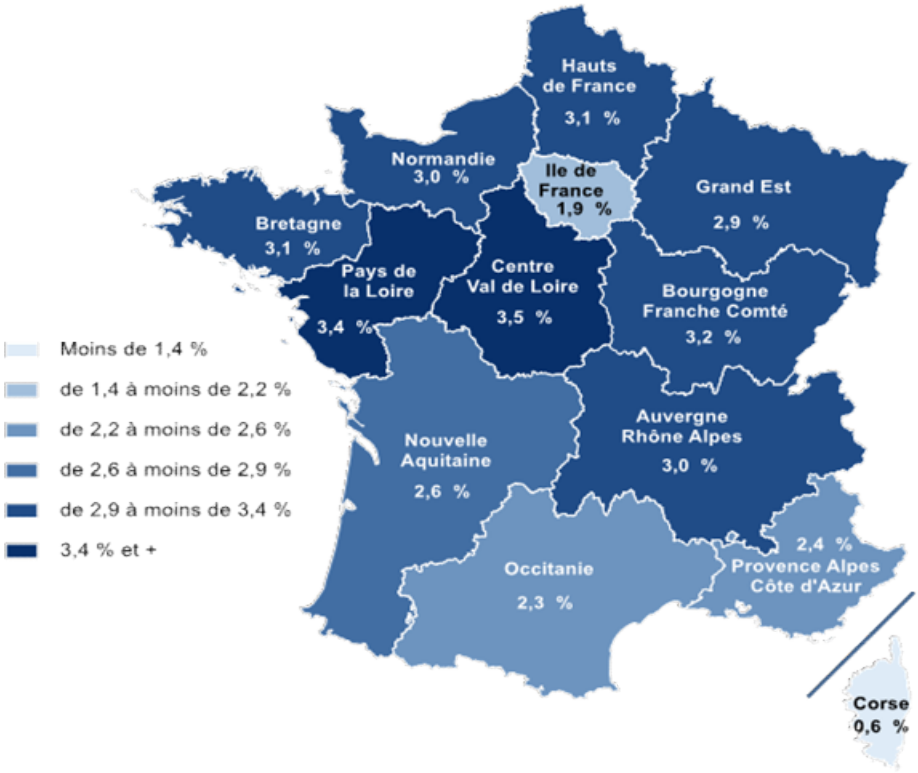

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

La région Centre Val de Loire passe première en matière de taux de recours à l'intérim, devançant de seulement 0,1 point les Pays de la Loire.

L'évolution du taux de recours à l'intérim, au niveau régional, diminue de nouveau sur un trimestre (-0,1 pt) et sur un an (-0,4 pt).

Mise à part la Corse où il est stable, ce taux diminue sur un an dans toutes les régions, et c'est dans la région ligérienne que la baisse est la plus forte (-0,4 pt).

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle

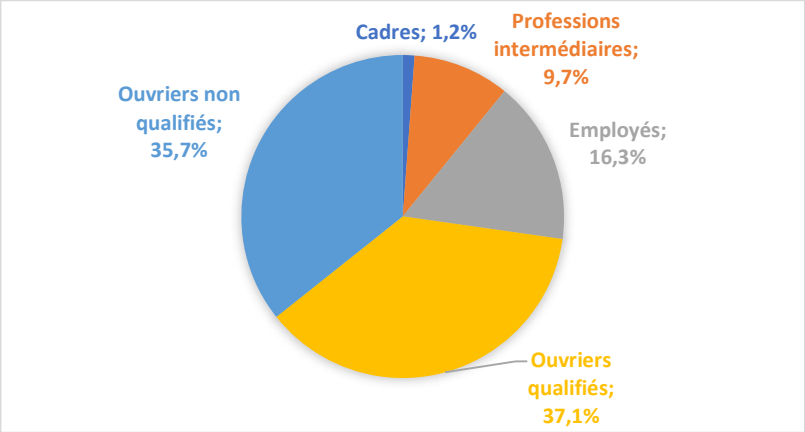

Les ouvriers recouvrent à eux seuls 72,3 % des emplois. Ils sont 35,6 % d'ouvriers non qualifiés et 36,9 % d'ouvriers qualifiés.

Par rapport au premier trimestre 2024, seule la part des employés diminue.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois , les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pays de la Loire (DREETS) – 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES cedex 1
Service Études Statistiques et Évaluation
https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/